

My Enterprise : vers une simplification administrative à destination des indépendants et entreprises

Depuis ce 24 mai 2017, les entrepreneurs et les indépendants peuvent gérer eux-mêmes leurs données d'entreprise officielles.

Le SPF Economie a en effet mis au point My Enterprise. Cet outil est accessible gratuitement grâce à un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Un entrepreneur a juste besoin de sa carte d'identité électronique et d'un lecteur de carte ou d'un token.

My Enterprise : de quoi s'agit-il ?

My Enterprise permet à un entrepreneur ou à un indépendant d'accéder immédiatement aux données de son entreprise dans la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE).

My Enterprise a été développé afin d'offrir une application simple et conviviale aux entrepreneurs.

My Enterprise permet une diminution considérable des charges administratives. Un entrepreneur ne doit plus adapter ses données qu'une seule fois dans la BCE via My Enterprise afin que toutes les administrations et tous les utilisateurs de la BCE disposent des nouvelles informations. La BCE et My Enterprise sont donc un bel exemple du principe « Only once ».

Que peut faire un entrepreneur avec My Enterprise ?

Les entreprises peuvent inscrire, adapter et/ou arrêter facilement quelques données dans la BCE, comme les coordonnées, le numéro de compte bancaire, les mandats de l'entreprise et l'adresse, la dénomination, les activités, les mandats et les dates de début et de fin des unités d'établissement.

Certaines données ne peuvent pas être adaptées par un entrepreneur lui-même, mais, grâce à My Enterprise, celui-ci sait immédiatement à quel service s'adresser pour apporter la modification. Il s'agit notamment de la dénomination de l'entreprise, de l'adresse sociale, de l'activité et des capacités entrepreneuriales.

Des données correctes dans la BCE offrent de nombreux avantages aux entreprises

Un entrepreneur ou un indépendant a tout intérêt à tenir à jour les informations de son entreprise dans My Enterprise. Exemples :

- Inscrire des voitures d'entreprise : si un entrepreneur veut inscrire une voiture au nom de l'entreprise, la D.I.V. (SPF Mobilité) va utiliser les données d'entreprise de la BCE. Si ces données ne sont pas correctes, la DIV ne fournit pas de plaque d'immatriculation.
- Traitement plus efficace des impôts : le SPF Finances utilise les données de la BCE pour tous les impôts. Et si aucune fonction légale n'est inscrite dans la BCE, l'entrepreneur n'a pas accès à Tax-on-web.

- Obtenir plus facilement des subventions : si une entreprise veut avoir droit à certaines subventions, ses données doivent être correctes. Si une entreprise souhaite recevoir des subventions pour une isolation pour tous ces établissements, leurs données doivent être enregistrées correctement dans la BCE.
- S'inscrire à un marché public : les autorités vérifient dans la BCE les données des fournisseurs qui participent à un marché public. Des données erronées ou incomplètes peuvent diminuer les chances de l'entreprise d'obtenir le marché public.
- Inspections plus rapides : de très nombreux services d'inspection, comme l'AFSCA, l'Inspection sociale et l'Inspection économique, utilisent la BCE. Si les données sont correctes, les inspections se dérouleront plus rapidement et, dans certains cas, l'absence de certaines données dans la BCE peut donner lieu à des amendes ou à l'interdiction d'exercer une activité.

Par ailleurs, de nombreuses informations enregistrées dans la BCE sont publiques. Tout le monde peut chercher des renseignements sur les établissements, les activités et les coordonnées. Les clients potentiels peuvent ainsi vérifier si une entreprise est bien enregistrée et les entreprises peuvent contrôler leurs fournisseurs via la BCE. C'est aussi la raison pour laquelle il est important pour les entreprises que leurs données dans My Enterprise soient correctes et actualisées.

1,7 million d'entreprises actives dans la BCE

- En ce moment, 1.670.000 d'entreprises actives sont enregistrées dans la BCE, dont 682.000 indépendants.
- Chaque jour, environ 250.000 entreprises font l'objet d'une recherche dans la partie publique de la BCE.
- Pour l'instant, seules quelque 35.000 entreprises adaptent elles-mêmes leurs données avec l'ancien outil (Private Search).
- Le service BCE du SPF Economie traite chaque année en moyenne 16.000 adaptations, que les entreprises peuvent désormais effectuer elles-mêmes via My Enterprise.
- En 2016, le Contact Center du SPF Economie a enregistré 32.700 questions d'entreprises sur la BCE, dont 14.400 demandes de modification que les entreprises peuvent désormais réaliser elles-mêmes dans My Enterprise

Rendez-vous sur www.myenterprise.be et appréciez ses fonctionnalités.

Source : <http://economie.fgov.be/fr/modules>